

ANALYSES DE LA QUALITÉ DE L'EAU


En vertu de la réglementation sur la santé publique (qualité sanitaire de l'eau potable et des installations d'eau-2013), un consommateur peut demander au fournisseur d'eau de procéder à des analyses à son domicile, pour la détection d'un ou de plusieurs facteurs définis.

D'après la clause 14 de la réglementation sur la santé publique (qualité sanitaire de l'eau potable et des installations d'eau-2013), 5773-2013, un consommateur peut demander au fournisseur d'eau de procéder à des analyses à son domicile, [pour la détection d'un ou de plusieurs des facteurs indiqués](#). Le prélèvement est effectué conformément aux directives du [ministère de la Santé](#) et par une personne ayant reçu l'autorisation du gestionnaire des prélèvements d'eau et titulaire d'une certification en vertu de la clause 33(Bet) de la réglementation.

Les types d'analyses réalisées :

- Coliformes
- Turbidité
- Résidus de chlore
- Fer
- Cuivre
- Plomb

Précisions :

1. Le consommateur sera en droit de demander la réalisation des analyses mentionnées à raison d'une fois par an tout au plus.
2. Le consommateur souhaitant faire effectuer ces analyses devra déposer une demande auprès de la compagnie à l'adresse électronique HagayM@mei-raanana.co.il
3. Par voie postale à l'adresse : 56 rue Ahouza, Raanana, aux bons soins du Responsable du service hygiène de la compagnie
4. **[Pour le formulaire de demande d'analyse de la qualité de l'eau d'un réseau d'eau privé, cliquez ici docx.](#)**
5.  [docx.Pour le formulaire de demande d'analyse de la qualité de l'eau d'un réseau d'eau privé, cliquez ici.](#)

Ce formulaire regroupe la demande du consommateur, son autorisation et son accord pour le paiement du coût de l'analyse fixé par l'Administration des eaux : l'ensemble des sociétés des eaux et des égouts, les tarifs des services d'eau et d'égouts, article 12, et elle est mise à jour de temps à autre.

Veuillez trouver ci-dessous le tableau de tarification des analyses :

[Capture-table.JPG](#)

Catégorie de tarif	Type d'analyse	Tarif (en shekels)	Tarif (en shekels TVA incluse)	Observations
Analyses de la qualité de l'eau	Analyses des polluants bactériologiques	457.4	535.1	D'après la clause 14 de la réglementation sur la santé publique (qualité sanitaire de l'eau potable et des installations d'eau), 5773-2013, selon les standards de mesure.
	Analyses des polluants bactériologiques	318.2	372.3	
	Analyses des métaux, polluants bactériologiques, turbidité et traces de produits désinfectants actifs	663.1	533.8	

3. Les analyses seront réalisées sous un délai de 60 jours à compter de la date de réception du paiement des analyses, sur prise de rendez-vous.